

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/05/03/2019013344/justel>

Dossier numéro : 2019-05-03/34

Titre

3 MAI 2019. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant le plan de personnel pour l'année 2019 du Service public régional Bruxelles Fiscalité

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 31-01-2022 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC REGIONAL DE BRUXELLES

Publication : Moniteur belge du 27-06-2019 page : 66055

Entrée en vigueur : 07-07-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-12-16/28, art. 2, 002; En vigueur : 31-01-2022>